

# Plan d'action de la MRC

## Les services locaux au cœur de nos communautés

- F** Maintenir les visites VIP pour les nouveaux parents dans l'ensemble de la MRC.
- I** Poursuivre le projet de Maison des grands-parents.
- I** Développer un volet MRC de l'Accorderie.
- A** Poursuivre le projet de Maison de soins palliatifs et de Maison de répit pour les proches aidants.
- U** Favoriser l'accès aux activités de loisirs et de plein air à l'ensemble des résidents, par des incitatifs économiques, dans un esprit de concertation et de complémentarité.
- F** S'assurer de l'inscription régulière, à l'ordre du jour du Conseil des Préfets et des Élus des Laurentides, de la situation des commissions scolaires et des services éducatifs.
- U** Produire une étude d'impact portant sur l'effet des dérèglements climatiques sur l'économie du territoire de la MRC : vitalité des milieux, impact sur les entreprises et les emplois.
- U** Brosser un portrait exhaustif du marché des emplois occupés par nos résidents et des impacts sur ces derniers.

## L'habitation abordable au cœur de nos communautés

- U** Mettre en place et promouvoir une Politique de développement de l'habitation abordable.
- U** Créer un Programme de soutien à l'accès à la propriété, avec la participation de l'entreprise privée.
- U** Identifier les impacts et les solutions en matière d'habitation abordable et d'accès à la propriété.

## Le transport et la mobilité au cœur de nos communautés

- U** Planifier et intégrer l'accès en transport actif et collectif au site du complexe sportif.
- U** Diffuser et promouvoir, auprès de la population et des organismes, les initiatives développées par les organisations de transport.
- A** Sensibiliser les municipalités aux enjeux de l'accessibilité universelle pour les aînés et personnes à mobilité réduite, afin d'assurer un accès actif et sécuritaire aux parcs de proximité.

## La sécurité au cœur de nos communautés

- A** Assurer la pérennité du programme des Éclaireurs et Sentinelles.
- U** Prioriser le soutien aux initiatives en saine alimentation de proximité et aux actions de sécurité alimentaire.
- U** Documenter les enjeux de vulnérabilité sociale ainsi que la réponse adéquate en services dans la MRC.

## La participation citoyenne et l'inclusion sociale au cœur de nos communautés

- U** Établir les processus menant à un budget participatif dans la MRC.
- F** Ouvrir le Comité Familles à la participation et à la présence virtuelle des parents pour favoriser leur implication dans le développement de projets.

### LÉGENDE

- A** Aînés
- F** Familles
- I** Intergénérationnelle
- U** Universelle

# MERCI!

La Ville de Saint-Sauveur et la MRC des Pays-d'en-Haut tiennent à saluer et remercier toutes les personnes qui ont pris part à la démarche de révision et qui ont permis de rendre possible la présente politique :

- Le comité local des Familles et des Aînés de Saint-Sauveur;
- Les élus responsables des Questions des Familles et des Aînés (RQF & RQA) et le personnel des municipalités participantes;
- Les organisatrices communautaires et les agentes des saines habitudes de vie du CISSS des Laurentides;
- Les organismes et les concertations qui ont participé activement aux travaux de révision;
- M. Gabriel Dagenais, chargé de projet de la MRC, qui a su informer et coordonner les consultations et les adoptions des plans d'action dans les neuf municipalités locales;
- Sans oublier les familles et les aînés qui ont hautement contribué aux travaux de révision, en faisant don de leur temps et en partageant de leur expérience et leurs souhaits.



En partenariat avec :



La Politique des Familles et des Aînés de la Municipalité régionale de comté (MRC) des Pays-d'en-Haut a été adoptée par le conseil de la MRC le 27 novembre 2019. Sa réalisation a été rendue possible grâce au soutien technique du Carrefour action municipale et famille et à la collaboration financière du Secrétariat aux aînés du ministère de la Santé et des Services sociaux et du Comité 0-5 ans des Pays-d'en-Haut.



Imprimé sur du Rolland Enviro100, contenant 100 % de fibres recyclées postconsommation.

Pour la version complète, visitez le :  
[ville.saint-sauveur.qc.ca](http://ville.saint-sauveur.qc.ca)

Le masculin est utilisé  
dans le seul but d'alléger le texte.

# Au cœur de notre COMMUNAUTÉ

Politique des Familles et des Aînés  
de la MRC des Pays-d'en-Haut

## PLAN D'ACTION de la Ville de Saint-Sauveur 2020-2022



Crédit : 32 Degrés

Ville de  
Saint-Sauveur



# Mise en contexte

Coordonnée par la MRC, la Politique des Familles et des Aînés est le fruit d'une collaboration qui a rassemblé les citoyens impliqués, les groupes communautaires, les municipalités participantes, dont la Ville de Saint-Sauveur, ainsi que les institutions. Ces différents acteurs partagent tous une volonté commune : assurer un cadre de vie favorisant l'épanouissement des familles et des aînés.

# Vision

Cette politique incarne et promeut une vision énoncée par les citoyens, et ancrée dans leur communauté : « **Les familles et les aînés font partie intégrante de la vitalité de notre territoire, de nos communautés** ».

**Ainsi, dès l'adoption de sa Politique des Familles et des Aînés, la Ville de Saint-Sauveur s'engage à :**

- ✓ S'assurer de la réalisation des actions prévues au plan d'action triennal de la Politique des Familles et des Aînés;
- ✓ Exercer son rôle de catalyseur auprès des partenaires pour l'instauration de services et de mesures en faveur des familles et des aînés;
- ✓ Accueillir l'apport citoyen dans son processus décisionnel courant.

# Définitions

**FAMILLE :** Ancrée dans une dimension intergénérationnelle, la famille représente toute association de personnes liées entre elles par des liens de parenté, de consentement mutuel ou par la recombinaison familiale.

**AÎNÉ :** Toute personne âgée de 55 ans et plus ayant des habitudes, des situations de vie, des valeurs et des besoins différents.

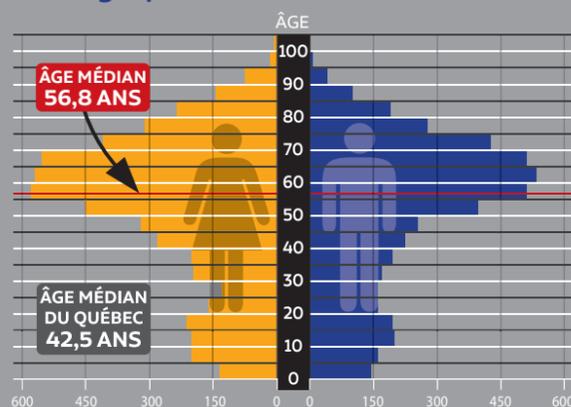


# Démographie

LA VILLE DE SAINT-SAUVEUR FAIT FACE À :

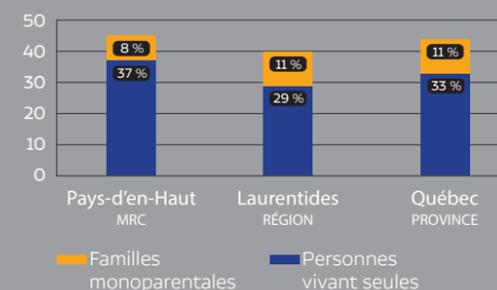
- 3 ENJEUX MAJEURS**
- Une pyramide des âges inversée
  - Une population vieille et vieillissante
  - Une population isolée et vulnérable

## Démographie de Saint-Sauveur



## Personnes vivant seules

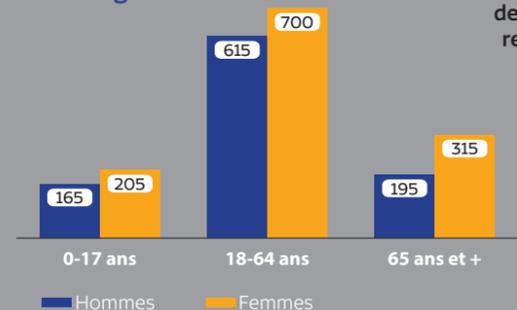
**45 %** DES MÉNAGES SONT VULNÉRABLES (37 % vivent seules et 8 % sont des familles monoparentales)



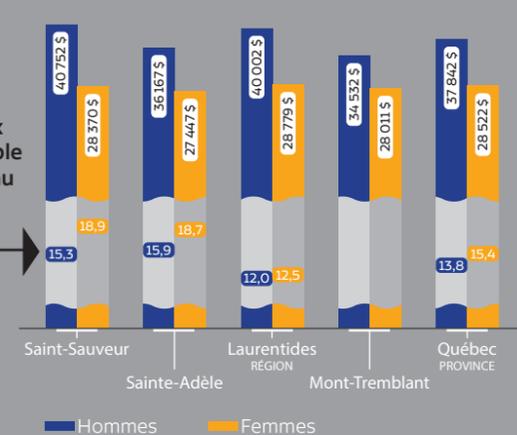
# Revenus

**21 %** de la population de Saint-Sauveur se situe sous le seuil de faible revenu.

Personnes sous le seuil de faible revenu selon l'âge

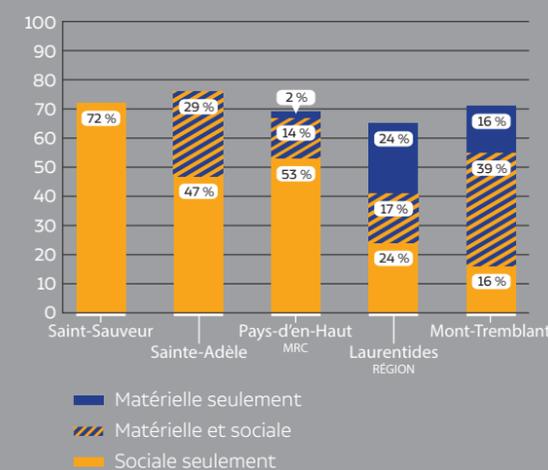


## Salaire annuel brut médian



# Coût de l'habitation

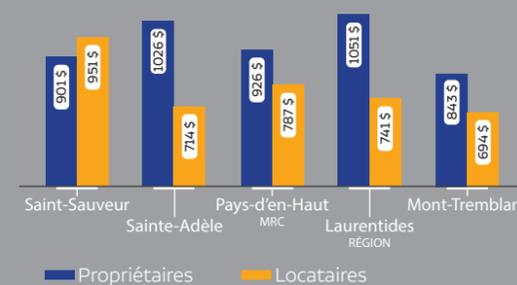
Défavorisation matérielle et sociale



**25 %** des bâtiments résidentiels de Saint-Sauveur sont des résidences secondaires

**1** ménage sur **4** CONSACRE + de **30 %** de son revenu pour se loger

## Coûts mensuels médians d'habitation



# VILLE DE SAINT-SAUVEUR

## Problématiques

- Manque d'habitations abordables au sein d'un marché immobilier et locatif résidentiel dispendieux, en comparaison avec les salaires de l'industrie touristique locale.
- Défavorisation sociale, isolement et solitude.
- Insécurité réelle et ressentie par les piétons et les cyclistes freinant la mobilité active, notamment autour des écoles.
- Méconnaissance par les personnes du milieu des réalités vécues par les aînés.
- Espaces publics non majoritairement pourvus de fontaines d'eau.
- Implication citoyenne moindre chez les jeunes.

## Objectifs

- Assurer un service municipal qui tient compte des difficultés rencontrées par les aînés.
- Établir un partenariat avec les organismes œuvrant en habitation abordable.
- Sécuriser les transports actifs et augmenter leur utilisation.
- Développer l'implication des jeunes et accroître leur sentiment d'appartenance.
- Encadrer le soutien offert par la Ville aux organismes locaux.
- Protéger l'environnement et réduire l'usage des bouteilles d'eau à usage unique.
- Pérenniser les sentiers.



## PLAN D'ACTION DE LA VILLE DE SAINT-SAUVEUR 2020-2022

- U** Installer des fontaines d'eau dans tous les espaces publics.
- U** Appuyer la Société de plein air des Pays-d'en-Haut et Plein air Saint-Sauveur dans leurs démarches pour préserver et maintenir les sentiers.
- A** Offrir régulièrement aux employés municipaux des formations concernant les réalités des aînés.
- U** Appuyer une action régionale structurante en matière d'habitation abordable.
- F** Organiser annuellement un conseil municipal des jeunes.
- A** Inclure un rabais de 20 % pour les aînés de 65 ans et plus s'inscrivant à une activité de la Ville.
- U** Adopter une politique de reconnaissance et de soutien des organismes, qui précisera la visibilité et les ressources matérielles dont ils pourront bénéficier.
- U** Joindre le mouvement VÉLOSYPATHIQUE de Vélo Québec afin de rendre le transport actif plus sécuritaire.
- U** Réaliser une campagne de sensibilisation pour contrer les excès de vitesse.

### LÉGENDE

- A** Aînés
- F** Familles
- U** Universelle